REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MONTASTRUC LA CONSEILLERE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21310358300018

POSTE COMPTABLE: SGC DE TOULOUSE COURONNE EST

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE MONTASTRUC LA CONSEILLERE (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libeilé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
	2.
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	47
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	49
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	52
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
A4 - Etat des provisions	54
A5 - Etalement des provisions	55
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	56
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	57
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	59
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	60
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	61
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	64
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	65
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	66
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	67
B1.6 - Etat des engagements reçus	68
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	69
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	71
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	72
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	73
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	74
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	76
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	77
C3.2 - Liste des établissements publics créés	78
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	79
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	80
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	81
D2 - Arrêté et signatures	82

- (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. I., 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

	Code INSEE	MONTASTRUC LA CONSEILLERE	BP
	31358	COMMUNE DE MONTASTRUC LA CONSEILLERE	2022
E			

I – INFORMATIONS GENERALES	l
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auguel la commune adhère :	3 602 99

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
0,00	0,00	0,00	0,00	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 067,62	0,00
2	Produit des impositions directes/population	388,67	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	889,23	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	463,93	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	209,88	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	39,01 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	124,43 %	0.00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	52,17 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ tl s'agit du potenlief fiscal et du potentief financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de

l'exercice N-1 élablie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs élablissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenent au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ li convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la demière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	1 1
I INFORMATIONS GENERALES	1 1
T INI ONIN/130NO OENERO (EEO	
MODALITEO DE MOTE DU DUDOET	l 10
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : 6811

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE							
<u> </u>	VUE D'ENSEMBLE A1						
	FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES DE LA SECTION DE RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT						
V O T E	O CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) 4 132 574,34						
-	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00			
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)				
T S	REPORTE (2)	00,00		929 574,34			
1	=	=	5				
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 132 574,34		4 132 574,34			
	"	INVESTISSEMENT					
f		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SI D'INVESTISSEME				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 698 572,00		695 380,63			
 -	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	112 517,47		229 703,54			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positi	f)			
T S	(2)	0,00		886 005,30			
ī	=		=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 811 089,47		1 811 089,47			
រុក		TOTAL					
TOTAL DU BUDGET (3) 5 943 663,81 5 943							

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	953 007,85	0,00	1 080 700,00	1 080 700,00	1 080 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 381 018,87	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
014	Atténuations de produits	1 117,01	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
65	Autres charges de gestion courante	611 346,55	0,00	554 100,00	554 100,00	554 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	2 946 490,28	0,00	3 135 900,00	3 135 900,00	3 135 900,00
66	Charges financières	18 877,89	0,00	24 100,00	24 100,00	24 100,00
67	Charges exceptionnelles	420 642,69	0,00	635 574,34	635 574,34	635 574,34
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	11 307,41		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	34 281,15		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	3 431 599,42	0,00	3 845 574,34	3 845 574,34	3 845 574,34
023	Virement à la section d'investissement (5)	500 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	500 000,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00
	TOTAL	3 931 599,42	0,00	4 132 574,34	4 132 574,34	4 132 574,34

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

+

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 132 574,34

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	30 500,00	30 500,00	30 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	713 642,69	0,00	374 500,00	374 500,00	374 500,00
73	Impôts et taxes	1 351 394,12	0,00	1 458 500,00	1 458 500,00	1 458 500,00
74	Dotations et participations	1 088 090,02	0,00	1 134 500,00	1 134 500,00	1 134 500,00
75	Autres produits de gestion courante	220 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
	Total des recettes de gestion courante	3 403 126,83	0,00	3 193 000,00	3 193 000,00	3 193 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	3 416 126,83	0,00	3 203 000,00	3 203 000,00	3 203 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 472,59		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement	15 472,59		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 431 599,42	0,00	3 203 000,00	3 203 000,00	3 203 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 929 574,34 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 132 574,34

Pour information :

١			II s'agit, pour un budget vote e
ı	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		correspondant à l'excédent des rec
	DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	287 000,00	dépenses réelles de fonctionnemen
1	D'INVESTISSEMENT (6)		capital de la dette et les nouveaux
ı			l'établissement

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires,

 $(5) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll l
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 228,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 116 432,14	112 517,47	1 558 572,00	1 558 572,00	1 671 089,47
	Total des dépenses d'équipement	2 117 660,34	112 517,47	1 558 572,00	1 558 572,00	1 671 089,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	145 209,38	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,règie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	145 209,38	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total c	les dépenses réelles d'investissement	2 262 869,72	112 517,47	1 698 572,00	1 698 572,00	1 811 089,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 472,59		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 472,59		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 278 342,31	112 517,47	1 698 572,00	1 698 572,00	1 811 089,47

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 811 089,47

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	178 333,00	229 703,54	173 611,63	173 611,63	403 315,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	578 333,00	229 703,54	173 611,63	173 611,63	403 315,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	138 604,74	0,00	134 769,00	134 769,00	134 769,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 095 503,78	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ^e invest, non transf.	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes financières	1 394 108,52	0,00	234 769,00	234 769,00	234 769,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles d'investissement	1 972 441,52	229 703,54	408 380,63	408 380,63	638 084,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	500 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (≍ RAR + vote)
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	500 000,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00
	TOTAL	2 472 441,52	229 703,54	695 380,63	695 380,63	925 084,17

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	886 005,30
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 811 089,47

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	287 000,00
---	------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par allieurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les blens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement torsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détait Annexe IV A9),
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 080 700,00		1 080 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 500 000,00		1 500 000,00
014	Atténuations de produits	1 100,00		1 100,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	554 100,00		554 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	24 100,00	0,00	24 100,00
67	Charges exceptionnelles	635 574,34	0,00	635 574,34
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	37 000,00	37 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	Virement à la section d'investissement		250 000,00	250 000,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	3 845 574,34	287 000,00	4 132 574,34

	•
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 132 574,34

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	140 000,00	0,00	140 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 671 089,47		1 671 089,47
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	· ·	•
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
De	épenses d'investissement – Total	1 811 089,47	0,00	1 811 089,47

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
D GOT COMPET EXCENSIVE	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 811 089,47

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de liers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
r	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 500,00		30 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	374 500,00		374 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 458 500,00		1 458 500,00
74	Dotations et participations	1 134 500,00		1 134 500,00
75	Autres produits de gestion courante	195 000,00	0,00	195 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	3 203 000,00	0,00	3 203 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	929 574,34
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 132 574,34

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	134 769,00	0,00	134 769,00
13	Subventions d'investissement	403 315,17	0,00	403 315,17
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 28	Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00	0,00 37 000,00	0,00 37 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0.00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		250 000,00	250 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00		100 000,00
<u></u>	Recettes d'investissement – Total	638 084,17	287 000,00	925 084,17

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	886 005,30
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 811 089,47

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	953 007,85	1 080 700,00	1 080 700,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	20 000,00	20 000,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60612	Energie - Electricité	165 000,00	220 000,00	220 000,00
60613	Chauffage urbain	24 882,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	2 700,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	8 450,00	15 000,00	15 000,00
	Alimentation	130 452,54	135 000,00	135 000,00
60623		3 000,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	24 289.64	20 000,00	20 000,00
60631	Fournitures d'entretien	44 203,99	25 000,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1		20 000,00
60633	Fournitures de voirie	30 472,59	20 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	6 832,26	4 000,00	
6064	Fournitures administratives	2 800,00	2 500,00	2 500,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	4 331,50	4 000,00	4 000,00
6067	Fournitures scolaires	24 837,42	25 000,00	25 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	75 296,06	115 000,00	115 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	3 000,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	23 455,00	25 000,00	25 000,00
61521	Entretien terrains	3 200,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	37 566,88	20 000,00	20 000,00
		5 000,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	21 787,71	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 695,00	3 000,00	3 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux		1 000,00	1 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 000,00	· •	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 688,10	5 000,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	57 263,71	41 000,00	41 000,00
6161	Multirisques	25 000,00	21 500,00	21 500,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	15 000,00	15 000,00
6168	Autres primes d'assurance	60 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	6 000,00	6 000,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	3 500,00	3 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 420,00	0,00	0,00
	- I	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers		1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00		18 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 585,45	18 000,00	·
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	12 000,00	30 000,00	30 000,00
6238	Divers	5 250,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 698,00	3 000,000	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 000,00	1 000,00
		750,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	1 000,00	1 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .		20 000,00	20 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00		i :
6288	Autres services extérieurs	4 400,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	13 000,00	14 000,00	14 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 200,00	4 500,00	4 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 381 018,87	1 500 000,00	1 500 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	4 000,00	4 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 733,31	5 000,00	5 000,00
lt .	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 272,72	18 000,00	18 000,00
6336		0,00	4 000,00	4 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations		808 000,00	808 000,0
6411	Personnel titulaire	852 187,80	1	175 000,0
6413	Personnel non titulaire	112 474,16	175 000,00	i i
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	144 889,54	157 000,00	157 000,0
6453	Cotisations aux caisses de retraites	235 391,46	255 000,00	255 000,0
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 570,64	00,000 8	8 000,0
11	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	35 000,00	35 000,0

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		budget precedent (2)	nouvelles (3)	
6458	Cotis, aux autres organismes sociaux	3 019,24	4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 300,00	5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 180,00	22 000,00	22 000,00
014	Atténuations de produits	1 117,01	1 100,00	1 100,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	117,01	100,00	100,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	611 346,55	554 100,00	554 100,00
6518	Autres	9 000,00	4 000,00	4 000,00
6531	Indemnités	90 096,24	87 000,00	87 000,00
6532	Frais de mission	0,00	5 000,00	5 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 784,04	4 000,00	4 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 541,01	9 100,00	9 100,00
6535	Formation	14 741,35	4 000,00	4 000,00
6553	Service d'incendie	58 000,00	60 000,00	60 000,00
65548	Autres contributions	69 039,00	62 000,00	62 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	12 863,79	34 000,00	34 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	20 000,00	20 000,00	20 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	244 181,12	215 000,00	215 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	80 000,00	50 000,00	50 000,00
65888	Autres	1 100,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	2 946 490,28	3 135 900,00	3 135 900,00
66	Charges financières (b)	18 877,89	24 100,00	24 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 877,89	16 000,00	16 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	8 100,00	8 100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	420 642,69	635 574,34	635 574,34
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	415 642,69	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	633 574,34	633 574,34
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	11 307,41	0,00	0,00
6817	Dot, prov. dépréc. actifs circulants	11 307,41	0,00	0.00
022	Dépenses imprévues (e)	34 281,15	50 000,00	50 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	3 431 599,42	3 845 574,34	3 845 574,34
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00	250 000,00	250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	37 000,00	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	37 000,00	37 000,00 37 000,00
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	500 000,00	287 000,00	287 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	500 000,00	287 000,00	287 000,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	3 931 599,42	4 132 574,34	4 132 574,34
(=	Total des opérations réelles et d'ordre)	1	1	

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 132 574,34

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

]	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	900,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	8 100,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote f-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles,

⁽⁵⁾ Si le mandatement des iCNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du comple 66112 sera négatif.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	30 000,00	30 500,00	30 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	500,00	500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	713 642,69	374 500,00	374 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000.00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	3 000,00	3 000,00
7066	Redevances services à caractère social	1 000,00	500,00	500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	300 000,00	300 000,00	300 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	381 642,69	70 000,00	70 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	30 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 351 394,12	1 458 500,00	1 458 500,00
73111	Impôts directs locaux	1 295 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	500,00	500,00	500,00
73211	Attribution de compensation	50 000,00	55 000,00	55 000,00
7336	Droits de place	1 000,00	3 000,00	3 000,00
7388	Autres taxes diverses	4 894,12	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 088 090,02	1 134 500,00	1 134 500,00
7411	Dotation forfaitaire	264 981,00	270 000,00	270 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	339 984,00	370 000,00	370 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	110 118,00	116 000,00	116 000,00
744	FCTVA	8 877,02	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	16 000,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	50 000,00	35 000,00	35 000,00
7476 7478	Participat ^a C.C.A.S. et CDE	15 000,00	23 000,00	23 000,00
7482	Participat ^o Autres organismes	80 000,00	100 000,00	100 000,00
74834	Compens. perte taxe add. droits mutation Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	146 000,00	140 000,00	140 000,00
74835	Etat - Compens. exonerat taxes foriciere	5 000,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 000,00 12 130,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	20 000,00	8 500,00 72 000,00	8 500,00
75	Autres produits de gestion courante	220 000,00		72 000,00
752	Revenus des immeubles	195 000,00	195 000,00 170 000,00	195 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	25 000,00	25 000,00	170 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	3 403 126,83	3 193 000,00	25 000,00 3 193 000,00
76	Produits financiers (b)			
		0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 000,000	10 000,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	13 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	3 416 126,83	3 203 000,00	3 203 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	15 472,59	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	15 472,59	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	15 472,59	0,00	0,00
Т	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 431 599,42	3 203 000,00	3 203 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	929 574,34
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 132 574,34

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

	ua compte rozz
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,0
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 228,20	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	-3 393,61	0,00	0,00
2138	Autres constructions	2 426,56	0,00	0,00
2181	Installat ^e générales, agencements	967,05	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 228,20	0,00	0,00
***************************************	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
577	Opération d'équipement n° 577 (5)	460,49	0,00	0,00
578	Opération d'équipement n° 578 (5)	20 000,00	260 000,00	260 000,00
580	Opération d'équipement n° 580 (5)	206 000,00	2 700,00	2 700,00
582	Opération d'équipement n° 582 (5)	140 354,62	520 000,00	520 000,00
583	Opération d'équipement n° 583 (5)	150 000,00	0,00	0,00
584	Opération d'équipement n° 584 (5)	28 000,00	80 000,00	80 000,00
585	Opération d'équipement n° 585 (5)	25 000,00	15 000,00	15 000,00
586	Opération d'équipement n° 586 (5)	39 406,39	21 000,00	21 000,00
587	Opération d'équipement n° 587 (5)	37 200,00	30 060,00	30 060,00
588	Opération d'équipement n° 588 (5)	192 500,00	223 000,00	223 000,00
589	Opération d'équipement n° 589 (5)	30 762,00	30 312,00	30 312,00
590	Opération d'équipement n° 590 (5)	67 566,40	71 500,00	71 500,00
591	Opération d'équipement n° 591 (5)	80 000,00	0,00	0,00
593	Opération d'équipement n° 593 (5)	45 000,00	5 000,00	5 000,00
594	Opération d'équipement n° 594 (5)	213 000,00	300 000,00	300 000,00
595	Opération d'équipement n° 595 (5)	841 182,24	00,0	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 117 660,34	1 558 572,00	1 558 572,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	***************************************
13	Subventions d'investissement	00,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	145 209,38	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	125 555,13	140 000,00 120 000,00	140 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 000,00	120 000,00 2 000,00
16873	Dettes - Départements	19 654,25	18 000,00	18 000,00
18	Compte de llaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses financières	145 209,38	140 000,00	140 000,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES			0,00
040		2 262 869,72	1 698 572,00	1 698 572,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	15 472,59	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
01010	Charges transférées (9)	15 472,59	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 472,59	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	15 472,59	0,00	0,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 278 342,31	1 698 572,00	1 698 572,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	112 517,47
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 811 089,47

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	178 333,00	173 611,63	173 611,63
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	161 044,00	161 044,00
1313	Subv. transf, Départements	0,00	12 567,63	12 567,63
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322 1323	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
16	Subv. non transf, Départements Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	178 333,00	0,00	0,00
20		0,00	0,00	0,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21		0,00	0,00	0,00
2111	Immobilisations corporelles	400 000,00	0,00	00,00
22	Terrains nus	400 000,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	578 333,00	173 611,63	173 611,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 234 108,52	134 769,00	134 769,00
10222	FCTVA	108 604,74	64 769,00	64 769,00
10226 1068	Taxe d'aménagement	30 000,00	70 000,00	70 000,00
138	Excédents de fonctionnement capitalisés Autres subvent° invest, non transf.	1 095 503,78	0,00	0,00
1387	Subv non transf. Budget communautaire FS	160 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	160 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes financières	1 394 108,52	234 769,00	234 769,00
Tota	il des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 972 441,52	408 380,63	408 380,63
021	Virement de la sect° de fonctionnement	500 000,00	250 000,00	250 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	37 000,00	37 000,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	443,00	443,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	1 420,04	1 420,04
28138	Autres constructions	0,00	242,66	242,66
28152	Installations de voirie	0,00	7 895,16	7 895,16
281538	Autres réseaux	0,00	317,33	317,33
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	7 963,20	7 963,20
28182	Matériel de transport	0,00	9 037,68	9 037,68
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 018,49	5 018,49
28184	Mobilier	0,00	839,09	839,09
28188	Autres immo, corporelles	0,00	3 823,35	3 823,35
TOTAL DE	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	500 000,00	287 000,00	287 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	500 000,00	287 000,00	287 000,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	2 472 441,52	695 380,63	695 380,63
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)		,	220 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	229 703,54
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	886 005,30
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 811 089,47

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 577 (1) LIBELLE : Service Technique

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	00,0
21	Immobilisations corporelles	00,0	0,00
22	Immobilisations regues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0.00
Excédent de financement si positif	3,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	<u>lli</u>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEME	NT B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 578 (1) LIBELLE : Projet nouvelle école élémentaire

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
•	DEPENSES	13 290,00	a 0,00	260 000,00	ь 260 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 190,00	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00
2111	Terrains sus	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	5 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES 6	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	00,0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-260 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 580 (1) LIBELLE : Ancien presbytère

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	9 600,00	a 0,00	2 700,00	b 2700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 600,00	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
22	Immobilisations regues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-2 700,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vole, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 582 (1) LIBELLE : Maison des associations

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	9 553,20	a 22 211,20	520 000,00	b 520 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 553,20	22 211,20	520 000,00	520 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	9 553,20	22 211,20	500 000,00	500 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL DEOCTTED AFCEOTECC	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-542 211,20
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 583 (1) LIBELLE : Parking angalinat

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	140 043,45	a 8 505,90	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 043,45	8 505,90	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 382,03	5 445,12	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	136 661,42	3 060,78	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	. 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-8 505.90
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 584 (1) LIBELLE : Pôle activité gare

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
M	DEPENSES	4 080,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 080,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES 6	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	00,0	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-80 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 585 (1) LIBELLE : Amélioration cadre de vie

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 13 002,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 002,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	13 002,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations regues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

-28 002,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'élablissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 586 (1) LIBELLE : Valorisation équipement scolaire

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	32 491,83	a 3 019,12	21 000,00	b 21 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 491,83	3 019,12	21 000,00	21 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 115,04	1 279,46	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	20 427,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 973,48	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2184	Mobilier	4 747,26	1 739,66	5 000,00	5 000,00	00,0
2188	Autres immobilisations corporelles	1 228,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	-24 019,12
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	<u> </u>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 587 (1) LIBELLE : Modernisation éclairage public

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 18 816,76	30 060,00	b 30 060,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	18 816,76	30 060,00	30 060,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	9 827,76	30 060,00	30 060,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	8 989,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations regues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-48 876.76
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

	III – VOTE DU BUDGET	III
DE	TAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 588 (1) LIBELLE : Voirie / Urbanisation

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	32 808,56	a 34 438,20	223 000,00	ь 223 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 625,00	28 920,00	3 500,00	3 500,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	13 625,00	28 920,00	3 500,00	3 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 183,56	5 518,20	219 500,00	219 500,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	19 183,56	5 518,20	214 500,00	214 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	-257 438,20
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux cotonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 589 (1) LIBELLE : Renforcement de la sécurité

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	30 312,00	b 30 312,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 312,00	30 312,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	1 080,00	1 080,00	0,00
21568	Autres matériels, outiliages incendie	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	4 600,00	4 600,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	22 332,00	22 332,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations regues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-30 312.00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 590 (1) LIBELLE : Entretien patrimoine

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	54 300,69	a 0,00	71 500,00	ь 71 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 300,69	0,00	71 500,00	71 500,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	16 852,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	28 031,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	28 500,00	28 500,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	6 518,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 899,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES 6	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-71 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	l III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 591 (1) LIBELLE : Equipement culturel

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	1,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 593 (1) LIBELLE : Amélioration équipement sportif

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	27 888,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 888,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	27 888,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET]]]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 594 (1) LIBELLE : Acquisition diverses

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	94 006,82	a 12 524,29	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	11 080,00	11 080,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	11 080,00	11 080,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	94 006,82	12 524,29	288 920,00	288 920,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	132,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	16 915,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	1 099,09	27 099,09	27 099,09	0,00
21538	Autres réseaux	2 480,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	31 200,00	31 200,00	0,00
2182	Matériel de transport	45 188,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 572,72	7 705,20	8 910,90	8 910,90	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	22 271,85	22 271,85	0,00
2188	Autres immobilisations corporetles	18 717,81	3 720,00	36 438,16	36 438,16	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-312 524.29
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultals de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Ī	III – VOTE DU BUDGET	
	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 595 (1) LIBELLE : Projet PPI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

2	A2.1
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)				Montant des remboursements N-1	boursements N-1	
•	décision de réaliser la ligne	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dù au 01/01/N
	de trésorerie (2)			,		
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trêsorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
	9 3000000000000000000000000000000000000					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR; INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie pour les dibération de l'assemblée autorisant (article L. 2122-22 du GGCT).

(3) Il 's'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérèts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les pour lesquels les intérèts sont comptabilisés au compte 6618.

 >	A2.2	
N - ANNEXES	ELEMENTS DIL RIL AN LETAT DE LA DETTE L'ERPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

ļ	-	Date d'émission ou		Date du		Type de	Type de		Taux initial		Pério- dicité des	Profil	Possibilité de rembour-	Caté- gorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	ďem- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès des					2 340 000,00	15 (5) 15 (5)								
1641 Emprunts en euros (total)					2 340 000,00									
	SA BANQUE POPULAIRE	18/05/2016		08/03/2017	2 340 000,00	īr.		1,300	996'0		٧	X Echéance constante	0	Ą.
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
														SILVERAL VETAVITÀ
16441 Emprunts assortis d'une option					00'0									
165 Dépôts et cautionnements					00'0									
	ACL UNACCUSATION SECTION SECTI	01/01/2002	01/01/2002		00'0	u.		000'0	000'0		×	××	0	Ą-
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	u		0,000	000'0		×	×	0	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	u.		0,000	0,000		×	×	0	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	Ŀ		0,000	0,000		×	×	0	Ą-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	L		0,000	0000		×	×	٥	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	ıL		0,000	000'0		×	×	0	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	u.		0,000	000'0		×	×	٥	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	u.		0,000	0,000		×	×	0	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	ц.		0,000	0000		×	×	0	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	ı		0,000	000'0		×	×	0	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	ц.		0,000	0000		×	×	0	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	u.		0,000	0,000		×	×	0	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	u.		0,000	000'0		×	×	0	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	11.		0.000	0,000		×	×	0	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	iL.		0.000	0,000		×	×	0	₩.
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	ш.		0,000	000'0		×	×	0	A-1
		01/01/2002	01/01/2002		00'0	u.		0,000	000'0		×	×	٥	A-1

					Emprunts et	dettes à l'o	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			Date						Taux initial				Possibilitė	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le	Organisme prêteur ou chef	Date de	d'émission ou	Date du premier		Type de taux	:	Niveau	- 1		reno- dicité des	Profil d'amor-	de rembour-	Caté- gorie
numèro de contrat)	de file	signature	date de mobilisation (1)	rembour- sement	Nominal (2)	d'intérêt (3)	Index (4)	de taux (5)	Taux actuariel	Devise	rembour- sements (6)	tissement (7)	sement anticipé	ďem- prunt (8)
2018-0005		01/01/2002	01/01/2002		00'0	u		000'0	000'0		×	××	. 0	A-1
2018-0006		01/01/2002	01/01/2002		00'0	ш		000'0	000'0		×	×	0	A-1
2019-01		01/01/2002	01/01/2002		00'0	ш.		000'0	000'0		×	×	0	A-1
2019-02		01/01/2002	01/01/2002		00'0	Ú.		000'0	0,000		×	×	0	A-1
2019-03		01/01/2002	01/01/2002		00'0	u.		0,000	0000		×	×	٥	A-1
2019-04		01/01/2002	01/01/2002		00'0	ir.		0,000	000'0		×	×	0	A-1
2020-001		01/01/2002	01/01/2002		00'0	Ŀ		000'0	000'0		×	×	0	Ą7
2020-02		01/01/2002	01/01/2002		00.00	ш		0,000	000'0		×	×	0	¥
2020-03		01/01/2002	01/01/2002		00'0	ſL		0,000	000'0		×	×	0	A1
2020-04		01/01/2002	01/01/2002		00'0	u.		0,000	0,000		×	×	0	A-1
2021-01		01/01/2002	01/01/2002	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	00'0	u.		000'0	0000		×	×	0	A-1
2021-02		01/01/2002	01/01/2002		00'0	u_		0,000	0,000		×	××	0	A-1
2021-03		01/01/2002	01/01/2002		00'0	ட		0,000	0,000		×	×	0	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0			90940 909300 900300						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					00'0									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					00'0									
				Physical Article (1991)										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					132 199,44									
1681 Autres emprunts (total)					00'0									
		ACCOUNT TO SECURE OF THE SECURITION OF THE SECUR	TO AND THE STATE OF THE STATE O	AND THE REAL PROPERTY OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 1		11 C C C C C C C C C C C C C C C C C C	Control of the Contro	V 0289 V 0580 V 0500 V	THE STATE OF THE S					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		mercuration of the control of the co			00,0									
1687 Autres dettes (total)					132 199,44									
20003	DEPARTEMENT	27/11/2015		18/02/2017	54 951,14	ш.		0,000	2,477		∢	X Echéance constante		A-1

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - COMMUNE DE MONTASTRUC LA CONSEILLERE - BP - 2022

					Emprishts et	t dettes à l'ori	Emprishts at dettes à l'origine du contrat							
								Taux initial	itial				Possibilité	4
			Date	ote G		Type de					- Lerio	Profil	ep	- die
Nature	,		d'émission ou			2 2 1		Misroon			dicité des	d'amor-	rembour-	gora
(Pour chaque ligne, indiquer le	Organisme preteur ou chef	Date de	date de	premier	Nominal (2)	taux	Index (4)	Niveau	Taux	Devise	rembour-	fissement	sement	ďem-
numéro de contrat)	cle file	signature	mobilisation	rembour-				vi an	actuarie		sements	E	anticiné	prunt
			(1)	sement		<u> </u>		î			(9)	(.)	N/O	(8)
	DEDABITEMENT	19/02/2018		03/07/2019	17 188,30	u.		0,000	2,480		4	X Echéance		A-1
2017-000348										,		constante		
1001	DEDARTEMENT	10/09/2008		01/12/2009	00'090 09	11.		0000	0,000		<	X Echéance		A-1
200												constante		
					2 472 199.44									
Total general								1 2220000000000000000000000000000000000	SPAIRSE CONSISTANCE AN		A SANCTURE SOUTH STATES OF	WASHINGTON SCHOOL STATE	Wyco Zanica w Immirazi i w 1990	
	THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un faux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

The Property of the Control of the C						norunts et	Emorunts et dettes au 01/01/N					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverfure éventuelle (11)	Capital restant dù au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'interêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérét (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		00'0					00'0	0,00	00'0	00'0
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		00'0		1 225 277,98					117 732,91	15 928,61	00'0	8 118,92
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		1 225 277,98					117 732,91	15 928,61	00'0	8 118,92
7089830		00'0	A-1	1 225 277,98	9,42	L.		996'0	117 732,91	15 928,51	00'0	8 118,92
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
2016-0001		00'0	¥	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2016-0002		00'0	A-1	00'0	0.00	×		0,000	00.00	00'0	0,00	00'0
2016-0003		00'0	A-1	00,00	00'0	×		0,000	00,0	00'0	00'0	00'0
2016-0004		00'0	Ą-4	00.0	0.00	×		0000	00'0	00'0	00'0	00'0
2016-0005		00'0	A-1	00'0	00'0	×		000'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2016-0006		00'0	¥ ;	00'0	00'0	×	•	000'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2016-0007		00,0	A-4	00'0	00'0	× >		0,000	00,0	00'0	00'0	00.00
2016-0009		00'0	₹ ₹	00'0	0,00	< ×		0000	00.0	00.0	00.0	00:0
2016-0010		00'0	A-1	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2016-0011		00'0	A-1	00'0	0,00	×	***************************************	0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2017-0001		00'0	A-1	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2017-0002		00'0	A-1	00'0	00,0	×		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2017~0003		00'0	A-1	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2018-0001		00'0	Ą-4	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2018-0002		00'0	A-1	00'0	00'0	×		000'0	00'0	00,0	00'0	00'0
2018-0003		00.0	A-1	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2018-0004		00'0	A-1	00'0	00.00	 ×	_	0000	00'0	00'0	00'0	00'0

1124AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA		- Annating			jū	morunts e	Emprunts et dettes au 01/01/N					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
			Catégorie					Niveau				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de	Couverture ?	Total Control	d'emprunt après	Capital restant dû au	Durée résiduelle	Type		de taux d'intérêt à la date		Charges d'intérêt	Intérêts perçus	ICNE de
contrat)	E (6)	Montain codyer	couverture	01/01/N	(en	taux	Index (13)	de vote	Capital	(15)	(le cas echeant) (16)	l exercice
			(11)		(2)	(12)		de de				
								(14)				
2018-0005	- Linear Control	0,00	A-1	00'0	00'0	×		000'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2018-0006		00'0	A1	00'0	00'0	×		000'0	00'0	00'0	00'0	00,00
2019-01		00'0	¥-1	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2019-02		00'0	Ą-	00'0	00'0	×		00000	00.0	00'0	00'0	00'0
2019-03		00'0	A-1	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2019-04		00'0	A-1	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	000	00'0
2020-001		00'0	A-1	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2020-02		00'0	A-1	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00.0	00'0
2020-03		00'0	A-1	00 [†] 0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00,0	00'0
2020-04		00'0	A-1	00'0	00'0	×		0000	00'0	00'0	00'0	00,0
2021-01		00'0	A-1	00'0	00'0	×		0000	00'0	00'0	00'0	00'0
2021-02		00'0	A-1	00'0	00,0	×		000'0	00,00	00'0	00'0	00.0
2021-03		00'0	A-1	00'0	00'0	×		0,000	00'0	00'0	00'0	00,00
167 Emprunts et dettes assortis de		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
congradors particulieres (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0					00.0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comples spéciaux		00'0		00'0					00'0	00'0	00.0	00'0
(total) 1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs		00'0		00'0			2.5		00'0	00'0	00'0	00'0
(total) 1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00,0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		39 363,44					13 020,00	00'0	00'0	0,00
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
(total) 1687 Autres dettes (total)		00'0		39 363,44					13 020,00	00'0	00'0	00'0
20000		00:0	A-1	20 611,14	2,08	щ		2,477	00,898 8	00'0	00'0	00'0
2017-000548		00'0	Ą-7	10 744,30	4,50	ш		2,480	2 148,00	00'0	00'0	00.0
7915		0,00	A-1	8 008,00	1,92	1		000'0	4 004,00	00'0	00'0	00'0
Total général		00'0		1 264 641,42					130 752,91	15 928,61	00'0	8 118,92

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (10) Si Femprunt est sournis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la dassification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.
 (16) indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

2	A2.3	
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

			THE PARTY OF THE P	4		-								
\vdash										Taux	Niveau			% par
					•					maximal	du taux		Intérêts à	type de
				Type	Duráp	Dates des				après	<u>5</u>	Intérêts à payer	percevoir au	taux
	Organisme prêteur ou	Nominal (2)	Capital restant	d'indices					Coût de sortie (7)	couver-	date de	au cours de	cours de	selon le
	chef de file	(2)	dû au 01/01/N (3)		contrat		minimal (5)	maximal (6)		ture	vote du	l'exercice (10)	l'exercice (le cas	capital
rout chaque igne, included to	•									éventu-	budget		échéant) (11)	restant
										elle (8)	(6)			dů
Echange de taux, taux variable														
(ES) (AS)														
		000	000						00'0			00'0	00'0	00'0
25		anto									New York Control			
eze665														
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0,00
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
488														
multiplicateur jusqu'à 5 capé														
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
0.000000														
300000		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														
		00'0	00'0						00'0			0,00	00'0	00'0
- pacada		00'0	00'0						00'0			00'0	00,00	00'0
2.5.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2				9997/415999//8913UN-0103	Offill Payeonie (Unary to	Paramaganungan dan Kasan	SWING TO THE PROPERTY OF THE PERSON OF THE P	hover/ambinitheassyggist.		diff.pppermission	- Control Instruction Instruction			

(1) Réparir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer is classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget. (8) Montant, index ou formule.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérèts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

		Σ.	V - ANNEXES		(%)		Δ
ELEMENTS D	U BILAN -	ETAT DE LA DETTI	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	LA REPARTITION	DE L'ENCOURS		A2.4
		A2.4 – TYPOLO	OLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
וער	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation franceise	(3) Erante d'indires zons auss	(4)	(5)	(9)
Structure			ou zone euro ou écart entre ces indices	במוס מיים פיים פיים פיים פיים פיים פיים פיים	écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	ccarts a indices nots zone euro	Aures indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	35	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	00'0	0,00	00'0	
uniquej. Taux Vanable simple plaronne (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	1 264 641,42	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	٥	٥	Ó	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	D	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
(P) Militalizatoria incan'é ? - militalizatorie incan'è £	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(a) incurprivateur jusqu'a o capé	% de l'encours	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						O
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00.0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

2	L	AZ.5	
SHXHNNA - N			

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	10 E	Emarget couvert						Instrument de couverture	werture				
										Périodicité		Primes éventuelles	ntuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer	Référence de	Capital restant Date de fin	Date de fin	Organisme	Type de	Nature de la couverture	Notionnel de l'instrument de		Date de fin	de règlement	Montant des commissions		Primes reçues pour
le numéro de contrat)	Pemprunt couvert	dû au 01/01/N	du contrat	co-contractant	ලි	(change ou taux)	couverture	du contrat	ou contrat	des intérêts (4)	diverses	d'option	ia vente d'option
Taux fixe (total)		00'0					0,00				00'0	000	00'0
Taux variable simple		0,00					00,00				00'0	00'0	00'0
Taux complexe (total) (2)		00'0					0,00				00'0	0,00	00'0
Total		00'0					00'0				00,0	0,00	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts: A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semostrielle, T : trimestrielle, X : autre.

2	A2.5
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

(Pour chaque ligne, indiquer le Référence de l'emprunt l'indiquer le numéro de contrat) Taux fixe (total)				בוובי הל ווויפלו מוווכיון כר כסקים לוויק		
ligne, madquer is Reference de l'emprunt de contrat) couvert	laux paye	Taux recu (7)	(7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emorunt (8)
Taux fixe (total)	Index Niveau (6)	de taux Index (6)	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération
And the second s				00'0	00'0	
Taux variable simple (total)				00°0	00'0	oc
Taux complexe (total) (2)				00'0	00'0	00
Total				00'0	00'0	00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catègorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Do	nt
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(ex : émissions publiques ou privées)					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	l IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	ΙV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	06-03-2021
CGCT): 600.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)			
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	06/03/2021
L	2031 Frais d'études	5	06/03/2021
L L	2032 Frais de recherche et de développement	5	06/03/2021
L	2033 Frais d'insertion	5	06/03/2021
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	06/03/2021
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	10	06/03/2021
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	10	06/03/2021
L	21311 Constructions - Hôtel de ville	30	06/03/2021
L	21312 Constructions - Bâtiments scolaires	30	06/03/2021
L	21316 Constructions - Équipements du cimetière	30	06/03/2021
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	30	06/03/2021
L.	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	5	06/03/2021
L	2138 Autres constructions	10	06/03/2021
L	2141 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	15	06/03/2021
L	2151 Réseaux de voirie	20	06/03/2021
L	2152 Installations de voirie	20	06/03/2021
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20	06/03/2021
· L	21532 Réseaux d'assainissement	20	06/03/2021
L	21533 Réseaux câblés	20	06/03/2021
L	21534 Réseaux d'électrification	20	06/03/2021
L	21538 Autres réseaux	20	06/03/2021
Ļ	21571 Matériel roulant - Voirie	5	06/03/2021
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	5	06/03/2021
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	5	06/03/2021
L	2182 Matériel de transport	5	06/03/2021
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	06/03/2021
L	2184 Mobilier	10	06/03/2021
L	2185 Cheptel	10	06/03/2021
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	06/03/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

	***************************************	g				
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES			
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	9,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	138 000,00	I 138 000,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	138 000,00	138 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	120 000,00	120 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0.00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	18 000,00	18 000,00
Dépense:	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		1 2 2
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest, transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	138 000,00	112 517,47	0,00	250 517,47

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes,

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

A (4)		CES PROPRES Propositions nouvelles	Vote (2)
Art. (1)	Libellé (1)	*	
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	521 769,00	111 521 769,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	134 769,00	134 769,00
10222	FCTVA	64 769,00	64 769,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	70 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0.00
138	Autres subvent° invest. non transf. Participations et créances rattachées	0,00	0,00
26	'		
27	Autres immobilisations financières	007 000 00	387 000,00
	es propres internes de l'année (b) (3)	387 000,00	387 000,00
15	Provisions pour risques et charges		0.00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
281312	Bâtiments scolaires	443,00	•
281318	Autres bâtiments publics	1 420,04	l .
28138	Autres constructions	242,66	l .
28152	Installations de voirie	7 895,16	
281538	Autres réseaux	317,33	
28181	Installations générales, aménagt divers	7 963,20	1
28182	Matériel de transport	9 037,68	•
28183	Matériel de bureau et informatique	5 018,49	
28184	Mobilier	839,09 3 823,35	I .
28188	Autres immo. corporelles	3 823,30	3020,0
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat ^e des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	250 000,00	250 000,0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	521 769,00	229 703,54	886 005,30	0,00	1 637 477,84

	Mo	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II.	250 517,47
Ressources propres disponibles	IV	1 637 477,84
Solde	V = IV I <u>I (6)</u>	1 386 960,37

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - COMMUNE DE MONTASTRUC LA CONSEILLERE - BP - 2022

- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est volé ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTA	L		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + I \mathbb{H}).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTA	L		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

2	A9
IV ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 -- CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre et la nature des travaux.
 (7) Indiquer le chapitre.

2	B1.1
IV – ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

545,70 1923,66 4 022,68 14 912,20 9,0 83 089,38 0,00 Annuité garantie au cours de En capital B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT) 00'0 2 558,04 495,44 0,00 16 446,12 56 197,97 3 179,25 En intérêts (8) modifier Pemprunt Indices pouvant devises 70 d'emprunt Catégorie ϵ Niveau de taux 2,350 2,600 1,800 1,800 Taux à la date de vote du budget (6) Index 3 Taux (3) u. u. ц. Taux actua-2,350 riel (5)__ 2,600 1,800 1,800 Taux initial Index **₹** Тапх u. i. Щ, ш. 3 Périodi-cité des sements bourrem• ∢ 4 ⋖ ∢ Ø 40,83 30,83 30,83 duelle 40,83 Durée rési-699 834,94 165 034,79 00'0 135 287,41 31 964,01 Capital restant dû au 01/01/N 0,0 3 001 863,74 36 040,20 807 444,60 0,00 0,00 3 657 149,66 149 169,00 195 082,80 Montant initial CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS CAISSE DEPOTS
ET
CONSIGNATIONS prêteur ou chef de Organisme ije avenue Marius Gineste avenue Marius Gineste avenue Marius Gineste avenue Marius l'emprunt 44 logements Objet de 44 logements 44 logements 44 logements garanti Gineste X Echéance X Echèance X Echéance mobilisation et profil constante d'amortissement de constante constante Profil Ω. Pemprunt (1) 2013 Année 2013 2013 2013 contractés par des contractes par des 3 F IMMOBILIERE des opérations de 3 F IMMOBILIERE 3 F IMMOBILIERE 3 F IMMOBILIERE MIDI PYRENEES Désignation du MIDI PYRENEES MIDI PYRENEES MIDI PYRENEES emprunts autres contractés pour logement social SA VALLEE DU SA VALLEE DU collectivités ou SA VALLEE DU SA VALLEE DU béneficiaire collectivités ou des EP (hors des EP (hors logements dne cenx logements emprunts emprunts Total des Total des Total des sociaux) sociaux) THORE

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - COMMUNE DE MONTASTRUC LA CONSEILLERE - BP - 2022

Désignation du	A mobilis d'amoi	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt	Organisme préteur ou chef de	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-	<i>F</i> '	ľaux initial	_	Taux à la	Taux à la date de vote du budget (6)	Catégorie	Indices ou devises	Annuité garal	Annuité garantie au cours de l'exercice
bénéficiaire	Année	Profil	garanti	file		dû au 01/01/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua-	Taux It	Index Niveau (4) de taux	, 	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
ASSOC OGEC ECOLE STE THERESE	2007	X Echéance constante	Ecole Primaire Sainte Thérèse	SA CREDIT AGRICOLE	250 000,00	171 116,61	15,67	≨	iL.		4,250	μ.	4,250	Q		7 124,90	7 633,30
ERILIA	2016	X Echéance constante	38 logements Clos Amandine avenue de fa Brante	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	663 540,00	585 259,61	33,67	∢	Щ		1,850	u.	1,850	0		7 911.87	13 675,14
ERILIA	2016	X Echéance constante	38 logements clos Amandine avenue de la Brante	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	177 808,00	153 554,73	33,67	¥	₹1		1,850	L.	1,850			845,26	4 120,85
ERILIA	2015	X Echéance constante	38 logements Clos Amandine avenue de la Brante	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 981,00	46 465,74	43,67	¥	ц		1,850	щ	1,850	0		255,96	937,10
ERILIA	2016	X Echéance constante	38 logements clos Amandine avenue de la Brante	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	193 981,00	176 981,86	43,67	A	L.		1,850	l i L	1,850	,		2 393,37	2 969,81
GROUPE ARCADE	2013	X Echéance constante	7 logements lot Castouret	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95.970,89	82 306,20	32,58	A	tr.		1,850	l£.	1,850	a		1 111,13	2 073,43
GROUPE ARCADE	2013	X Echéance constante	7 logements lot Castouret	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 197,14	17 652,85	41,58	¥	IT.		1,050	и.	1,050	,		90'26	374,77
GROUPE ARCADE	2013	X Echéance constante	7 logements lot Castouret	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 676,65	25 663,48	41,58	¥	tı.		1,850	u.	1,850			346,46	458,10
GROUPE ARCADE	2013	X Echéance constante	7 logements lot Castouret	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 087,47	56 978,66	31,58	ď	Ŀ		1,050	Ŀ	1,050	· .		313,38	1 633,36
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL HLM	1993	٥.	14 logements cité Marius Gineste	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 694,37	30 927,26	6,92	¥	u.		4,800	ш	3,500	1		2 055,21	3 110,93
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL HLM	1996	X Echéance constante	14 logements cité Marlus Gineste	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 214,46	5 592,55	5.75	∢	ŧι		4,300	LL.	4,300			240,48	701,66
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL HLM	1996	X Echéance progressive	14 logements cité Marius Gineste	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	250 211,28	105 444,95	5,75	4	L .		4,800	ш	4,800			5 061,16	12 526,48

ie au cours de cice	En capital	6 100,50	2 722,76	842,57	1 804,38	83 089,38
Annuité garantie au cours de l'exercice	En intérêts (8)	3 523,89	558,19	229,98	1 450,79	56 197,97
Indices ou devises	pouvant modifier l'emprunt				420000000000000000000000000000000000000	
Catégorie	(2)	,	1	1	1	
de vote (6)	Niveau de taux	1,850	1,050	1,050	1,850	
Taux à la date de vote du budget (6)	Index (4)					- 100 - 100
Taux è	Таих (3)	ш	ш	ıι	ц	
=	Taux actua- riel (5)	1,850	1,050	1,050	1,850	
Taux initial	Index (4)					
}	Таих (3)	ц.	u.	ţL,	tī.	
Périodi- cité des rem-	bour- sements (2)	ď	A	A	A	
Durée	duelle	33,67	33,67	43,67	43,67	
Capital restant	dû au 01/01/N	261 028,66	101 489,63	41 814,12	107 465,68	3 001 863,74
	Montant intual	295 962,60	117 516,30	46 773,60	117 798,30	3 657 149,66
Organisme	preteur ou cher de file	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	
Objet de	l'emprunt garanti	19 logements les Terrasses du Pastel		19 logements les Terrasses du Pastel	19 logements les Terrasses du Pastel	
Année de mobilisation et profil d'amortissement de	l'emprunt (1) hée Profil	X Echéance progressive	X Echéance progressive	o.	X Echéance progressive	
An mobilisa d'amorti	remr Année	2015	2015	2015	2015	
Désignation du	bénéficiaire	SFHE	SFHE	SFHE	SFHE	TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser),

⁽²⁾ indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intèrèt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ il s'agit des inferèts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'anticle 66111 « Intèrêts réglès à l'échéance » (intèrêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L, 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	l = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 203 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00
		0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT,

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au litre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - COMMUNE DE MONTASTRUC LA CONSEILLERE - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

2		B1.4
IV – ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faile de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - COMMUNE DE MONTASTRUC LA CONSEILLERE - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficialre	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00	
Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00	
Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00	
ALL PROJECT O		OTAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels alent lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appei de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8026 Redev	vance de crédit-bail restant à recevo	r (crédit-bail immobiller)			0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00	
8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00	
A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
Engagemei	nts reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
		TOTAL			0,00	0,00	0,00

IV ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVES	STISSEMENT		
		FONC'	TIONNEMENT		
6558	PARTICIPATION ANNUELLE	PARTICIPATION COMMUNALE	ASSOC OGEC ECOLE STE	Autre personne de droit privé	27 631,20
657362	SUBVENTION EQUILIBRE	ECOLE PRIVEE SUBVENTION EQUILIBRE BUDGET	THERESE CCAS MONTASTRUC LA	Commune	20 000,00
65748	55	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CONSEILLERE ASSOC CVM CYCLOTOURISME	Association	470,00
65748	01	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC AMIS DES ARCHIVES	Association	42,00
65748	03	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC APEL ST THERESE	Association	80,08
65748	04	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC ARCHERS DU GIROU	Association	150,00
65748	05	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC BASKET CLUB	Association	1 500,00
65748	06	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC CANTE L AOUSELOU	Association	850,00
65748	07	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC CAP MONTAS	Association	600,00
65748	08	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC CERCLE LAIQUE	Association	2 150,00
65748	09	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC CHASSE MONTASTRUC ACCA	Association	250,00
65748	10	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC CLUB BRIDGE	Association	200,00
65748	12	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC COMITE DES FETES	Association	5 000,00
65748	13	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC CVM	Association	3 000,000
65748	44	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC DES LILAS 3"AGE	Association	200,00
65748	15	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC FAMILIALE INTERCANTONALE	Association	1 000,00
65748	16	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC FNACA COMITE CANTONAL	Association	300,000
65748	17	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC FOOTBALL MONTASTRUC	Association	5 500,00
65748	18	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC JUDO CLUB MONTASTRUC	Association	2 200,00
65748	21	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC MJC	Association	700,00
65748	22	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC MONTAS DE LIVRES	Association	50,00
65748	23	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC accidentés de la vie FNATH ASSOC PASS PORTS LOISIRS	Association Association	450,00
65748	25	SUBVENTION FONCTIONNEMENT			700,00
65748	27	SUBVENTION FONCTIONNEMENT SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC PETANQUE MONTASTRUC ASSOC RANDONAT	Association Association	400,00
65748 65748	29	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC SPORTING CLUB	Association	5 000,00
65748	31	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	RUGBY ASSOC TENNIS CLUB	Association	1 700,00
65748	36	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	MONTASTRUC COMITE Dpt CONTRE	Association	90,00
65748	38	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CANCER LIGUE N COOPERATIVE SCOLAIRE	Association	330,00
65748	39	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	MATERNELL COOPERATIVE SCOLAIRE	Association	2 000,00
65748	40	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	PRIMAIRE CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	70,00
65748	41	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	GROUPEMENT DEFENSE SANITAIRE PRO PROPHYLAXIE	Association	110,00
65748	43	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	PREVENTION ROUTIERE	Association	80,00
65748	46	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC CINESTAR	Association	500,00
65748	50	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION ROCK TON BLED	Association	1 400,00
65748	51	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC SOUTIEN DE L ENSEIGNEMENT ENFANTS MALADES	Association	50,00

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - COMMUNE DE MONTASTRUC LA CONSEILLERE - BP - 2022

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	52	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOC PERLES D ARTISTES	Association	150,00
65748	53	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION FOYER SOCIO	Association	200,00
			EDUCATIF COLLEGE G.		
			BRASSENS		

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à empl	oyer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses		0,00
TOTAL Reste à empl	oyer au 31/12/N :		0,00	

2		ຮ
	ı	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	CATEGORIES (2)	ES (2) EMPLOIS BUDGETA	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	; (3)	EFFECTIFS	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS	EMPLOIS
GRADES OU EMPLOIS (1)					BUDG	BUDGETAIRES EN ETPT (4)	۲ (4)
			EMPLOIS	TOTAL	AGENTS	AGENTS	TOTAL
		PERMANENTS A	PERMANENTS A		TITULAIRES	NON :	
		COMPLET	COMPLET			IITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	00'0	1,00	1,00	00,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	00'0	1.00	1.00	0.00	1 00
Directeur général adjoint des services		00,0	00'0	00,0	00'0	00.0	00.0
Directeur général des services techniques		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	00'0	2,00	1,00	00'0	1,00
ATTACHE	¥	1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	00'0
REDACTEUR	В	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	00'9	24,00	24,00	00'0	24,00
ADJOINT TECHNIQUE	၁	17,00	00'9	23,00	23,00	00'0	23,00
AGENT DE MAITRISE	O	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1 00
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	00,0	2,00	2,00	00'0	2,00
ATSEM	0	2,00	00'0	2.00	2.00	00.0	2.00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	2,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMNISTRATIF	၁	3,00	2,00	5,00	5.00	0.00	5.00
FILIERE POLICE (j)		1,00	00'0	1,00	1,00	0,00	1,00
BRIGADIER CHEF	၁	1,00	00'0	1.00	1.00	00.0	100
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		26,00	8,00	34,00	33,00	00,0	33,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnets sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quoitté de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la motité de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

` ;	<u> </u>	C1
	IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

A CENTS MON TITLI AIDES EN FONCTION ALL 04/04/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CONTRAT
AGENIS NON THOUNKES EN LONG THOU STATES	£	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4) Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00,0	
ADJOINT TECHNOIUE	O	TECH		00'0	A
ATSEM	O	MS		00,0	A CDD
TOTAL GENERAL				00'0	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Sorial.
MS : Médico-social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-lechnique.
SP : Sporfif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquar le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (foi du 28 janvier 1984 modifiée):

24. * article 3. * far alicés a accroissement d'activité.

25. * article 3. * far alicés a concissement d'activité.

25. * article 3. * far alicés a servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

27. * article 3. * far alichés a carcissement d'activité.

27. * article 3. * far a malabre de la concissement d'activité.

27. * carciscement d'un fondonnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

27. * carciscement d'un concissement d'un concissement d'activité.

28. * carciscement d'un concissement d'activité.

29. * carciscement d'un concissement d'activité ou la fatablissement de propriét des communes de moirs de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moirs de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moirs de 1000 habitants de 1000 habitants

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la joi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de la rich 2012-347. (5) Indiquer sillagent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
Garantle ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de				
Porganisme 01/01/2022 - SUBVENTION EQUILIBRE BUDGET ANNEXE CRECHE	CRECHE DE MONTASTRUC LA CONSEILL	CRECHE DE MONTASTRUC LA CONSEILL		215 000,90
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres fleux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régle intéressée, ...).

Γ	IV – ANNEXES	IV
İ	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
	LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFP8	3 489 000,00	5,03	39,18	0,00	1 366 990,00	5,03
TEPNB	47 300,00	2,60	91,59	0,00	43 322,00	2,60
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 536 300,00	4,99			1 410 312,00	4,95

MONTASTRUC LA CONSEILLERE - COMMUNE DE MONTASTRUC LA CONSEILLERE - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 19 Nombre de suffrages exprimés : 23 VOTES :

Pour: 19 Contre: 4 Abstentions: 0

Date de convocation: 01/04/2022

Présenté par Le Maire, Jean-Baptiste CAPEL (1), A Montastruc-la-Conseillère, le 07/04/2022 Le Maire, Jean-Baptiste CAPEL,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Montastruc-la-Conseillère, le 07/04/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

1	

Certifié exécutoire par Le Maire, Jean-Baptiste CAPEL (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2022, et de la publication le 08/04/2022

A Montastruc-la-Conseillère, le 08/04/2022

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le



ID: 031-213103583-20220407-BP2022-BF

NOM Prénom	SIGNATURE	NOM Prénom	SIGNATURE
CAPEL Jean-Baptiste		-LE NIVET Mania	184
MILLET Véronique	Représenté LASK.F	MAUCOUARD Marjorie	DAS
LASKIER William		OLTRA Vincent	P
BACHELET Nathalie	Bachelos	SAINGIER Hervé	Represente popular
PEREZ Serge		JACOMINO Pierre	
LAURENS Mireille	Jan 1	GUIBERT Adeline	The
MESTDAGH Vincent	A December 1	MICHAUX Chantal	at
CHAUBET Sandrine	Reports CAPER	RIUS Jean	
DU LAC Agnès	forts.	CADOZ Patricia	lde
FORTIER Daniel	Sottie	GAUTIER Médéric	
GRELET Sandrine	Men	SENHADJI Nabila	Pourvou
LALANNE Philippe			